

ECOLE Manon CORMIER 70, route du pont de Cotet 33 620 Laruscade Tél : 05.57.68.60.81 E. mail : e.laruscade@ac-bordeaux.fr	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} TRIMESTRE Date :12/11/2024.....
--	--

CirconscriptionSt andré de Cubzac.....

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Gaëtan ALCALA

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Mme MARQUETTE

Equipe enseignante :	Mesdames CASTANG, SEGONDY, DUGUY, LYS, VORBE, GRANDIEU, TREVINAL, DIAZ, ALONSO, LABARRERE-ARBIOU, BARRE, BROUILLARD Monsieur LEFEBVRE
Elus municipaux :	Monsieur le Maire J.P. LABEYRIE Mesdames HERVE et BEDIN
DDEN :	Aucun DDEN nommé
Représentants des parents d'élèves élus :	Mesdames ROBERT, HUOT, MASCI, AUGUSTIN, COURIVAUD, LOPES, ROMO Messieurs MAGNE et THIBAL
Représentants des parents d'élèves suppléants :	
Invités :	

Excusés :

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale,
Mesdames CABRELLI et LYS,
Monsieur BAYON

Début du conseil d'école : 17h30

Secrétaire de séance : Mme ALONSO

Le Directeur ouvre le conseil d'école par la présentation des membres du Conseil d'école et en précisant le règlement intérieur dudit conseil, son fonctionnement et son rôle.

Ce règlement est soumis au vote.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

M ALCALA rappelle que le conseil d'école est un lieu de débat officiel mais, pour autant, il ne doit pas exclure le débat en dehors de ce cadre. De fait, il n'est pas nécessaire d'attendre le conseil d'école pour soulever des points litigieux ou évoquer des incompréhensions. M ALCALA indique qu'instaurer un dialogue est une priorité et qu'en conséquence il sera toujours à l'écoute et ouvert à la discussion afin de trouver ou de construire une solution avec tous les partenaires.

EDUCATION NATIONALE**I) Fonctionnement de l'école****a) rentrée 2024****Elections des représentants des parents d'élèves :**

Taux de participation de 42,5% contre 41,8 % l'an passé. Un vingtaine de bulletins nuls ou blancs contre 178 exprimés.
Tous les sièges ont été pourvus par les membres d'une seule liste.

Nom Prénom	Liste	Qualité
ROBERT Amélie		Titulaire
AUGUSTIN Sabrina		1
MASCI Sandrine		1
HUOT Béatrice		1
LEPRINI Aurélie		1
BARRIET Gaëlle		1
COURIVAUD Vanessa		1
ROMO Jessica		1
THIBAL Bastien		1
RENOUARD Christophe		1
RENOUARD Yveline		1
FERREIRA LOPES Linda		1
MAILLOLS Cindy		1
MAGNE Marc-Alexandre		1

Effectifs de l'école :

CYCLE I	122
PS	36
MS	46
GS	40
CYCLE II	123
CP	49
CE1	26
CE2	48
CYCLE III	77
CM1	41
CM2	36
TOTAL	322

PS/MS - 12/13	25
PS/MS - 12/13	25
PS/MS - 12/14	26
MS/GS - 6/17	23
GS	23
CP	20
CP	21
CP/CM2 - 8/8	16
CE1/CE2 - 5/19	24
CE1	21
CE2	29
CM1/CM2 - 14/9	23
CM1/CM2 - 13/9	22
CM1/CM2 - 14/10	24
TOTAL	322

b) Règlement intérieur Charte de la Laïcité et de la diversité

Un des rôles premiers du conseil d'école est de valider le règlement intérieur. Ce dernier a été envoyé à chaque membre auparavant afin d'en prendre connaissance et qu'il puisse être débattu puis voté.

Le règlement intérieur est soumis au vote.

Il est adopté à l'unanimité.

c) Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

Le protocole PHARE a été mis à jour cette année et prend en compte les conseils de l'équipe de circonscription. Une procédure définie au niveau national et précisée au niveau départemental et local est mise en œuvre en cas de situation de harcèlement potentiel.

Le harcèlement est caractérisé par 3 facteurs principaux que l'on retrouve dans chaque situation :

- La **violence** (verbale ou physique) : c'est un **rapport de force et de domination** entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- La **répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une **longue période**.

- L'**isolement** de la victime : la cible est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'**incapacité de se défendre**.

Il est souvent délicat de qualifier une situation de harcèlement cependant il ne nous appartient pas de juger mais de recueillir les éléments nécessaires à la gestion de cette situation. Au delà de du recueil d'informations, nous intervenons dans la gestion de cette situation à différents niveaux :

- l'écoute des victimes, des auteurs, des témoins et de leurs familles.
- la mise en place de mesures pour stopper toute forme de harcèlement et rassurer les victimes et leurs familles.
- la prévention de ces situations par la mise en place de séances pédagogiques dans les différents niveaux.

L'équipe est déjà sensibilisée sur cette question et organise des actions chaque année.

Chaque année un questionnaire individuel et anonyme est proposé à tous les élèves du CE2 au CM2. Cela permet d'avoir une impression objective du climat scolaire.

Ces situations peuvent intervenir sur des temps différents, scolaires ou périscolaires. Tous les acteurs sont alors mobilisés. Nous sommes conscients que c'est souvent lors des récréations que des problèmes peuvent arriver, c'est pourquoi nous avons mis en place en élémentaire 4 récréations échelonnées entre 10h et 11h. C'est un « luxe » qui n'est pas possible lors de la pause méridienne, cependant tous les élèves ne sont pas ensemble.

Cette année, davantage d'enfants mangent à la cantine ce qui nécessite une réorganisation. La municipalité assure qu'une réflexion est menée pour proposer, en particulier à la maternelle les jours de pluie, des activités autres que des écrans. Des aménagements sont à l'étude afin de mobiliser du personnel sur la pause méridienne auprès des élèves. Monsieur le Maire annonce que si cela est possible il proposera un contrat aux jeunes en service civique sur la pause méridienne.

d) Sécurité à l'école

Dans l'année, plusieurs exercices liés à la sécurité seront mis en place. Ils ont avant tout pour but d'entraîner les usagers des locaux à réagir au mieux en fonction des situations à risques d'une part, et à évaluer d'autre part les solutions proposées et à les analyser en cas de dysfonctionnement.

Trois types d'exercices sont menés à l'école.

Exercice incendie : au minimum deux par an.

Lors de l'exercice du 23-09-2024 tout s'est déroulé dans les conditions nécessaires pour une évacuation efficace. (En moins de 2 minutes et demi pour l'élémentaire et la maternelle).

Le PV de l'exercice incendie du 23-09-2024 a été remis à l'assistant prévention de la circonscription et archivé dans le registre de sécurité de l'école, conservé dans le bureau de direction. Il a également été transmis à la municipalité. Le prochain exercice est fixé au lundi 13 janvier 2025.

Exercice PPMS intrusion : au minimum un par an

Il s'agit d'un exercice visant à mettre en sûreté le plus rapidement possible les élèves et les personnels de l'établissement en cas d'intrusion. Le prochain exercice de ce type est prévu le lundi 25 novembre 2024.

Exercice PPMS risques majeurs : au minimum un exercice par an.

Il s'agit d'un dispositif qui permet de mettre à l'abri les usagers des locaux en cas de risques « majeurs ». Dans la commune il pourrait s'agir avant tout d'une alerte chimique suite à un accident de la route, ou bien plus probablement une alerte pour tempête violente. Le matériel nécessaire a été acheté et sera opérationnel pour le prochain exercice. La date de cet exercice est prévue le 20 janvier 2025.

e) Budgets municipaux

M. ALCALA fait une présentation du budget municipal utilisé par l'école. Le budget de fonctionnement alloué pour cette année 2024 est de 20 000€. 18 000 € de fonctionnement et 2 000 € pour les sorties de Noël. Toutes les factures n'ont pas encore été payées mais les dépenses doivent s'élever à 19 490,87 €.

Un budget transport de 8 500€ a également été alloué cette année dont 6 169€ ont été utilisés. Nous souhaiterions que le budget bus non utilisé cette année soit reportée l'année prochaine afin de financer les transports de sorties scolaires notamment pour la sortie en Auvergne des CP-CE1. La demande sera étudiée en conseil municipal.

Une somme de 2 000 € est prévue pour financer le spectacle de Noël pour toutes les classes de l'école. L'an passé les élèves de maternelle et de CP avaient assisté à un spectacle vivant, les CE1 avaient été au musée de l'illusion et les autres élémentaires étaient allés au cinéma.

Cette année les classes de maternelle et CP bénéficieront d'un spectacle vivant à la salle de fêtes le lundi 16 décembre, les classes de CE1 et CE2 feront un jeu de piste sur le thème de Noël à Bordeaux le 10 décembre et les CM1 et CM2 iront au cinéma. Ce budget sera comptabilisé sur l'année 2025.

Avec l'augmentation des tarifs, nous nous questionnons sur une éventuelle révision de ce budget.

Le directeur demande la reconduction de ces budgets avec une éventuelle révision pour faire face à l'augmentation des prix. Monsieur le Maire assure que ces questions seront discutées lors du prochain vote du budget.

Mme HERVE porte à notre connaissance certains budgets liés à l'école dont nous n'avons pas la gestion.

petits équipements : 3 609€
Travaux divers : 3 277 €
Photocopieurs : environ 10 000 €

Bibliothèque : 753 €
Papier : 1 374 €

Peintures : 1 138 €
Piscine : 971 €

M ALCALA remercie au nom de l'équipe enseignante la mairie pour la reconduite de ce budget et la confiance qu'elle accorde pour cette gestion.

Le Directeur remercie l'intervention des services techniques pour les multiples réparations et les aménagements réalisés durant l'été notamment l'aménagement de la classe de CP-CM2.

f) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

Les ressources financières municipales à la disposition de l'école ne sont pas les seules. Mme BARRE présente les comptes financiers de la Coopérative de l'année précédente.

Bilan des charges pour l'année scolaire 2023-2024 : 26 262,34 €

Bilan des recettes pour l'année scolaire 2023-2024: 29 426,45 €

Solde bancaire créditeur au 31/08/2024 : 6 505,32 €

Nous pouvons noter un don de l'AER de 1 500 € et d'une famille de 1 000 €.

Nous en profitons pour remercier l'association et l'investissement de leurs membres actifs ainsi que toutes les familles qui ont participé à travers leurs dons à la coopérative scolaire.

g) Demande d'utilisation des locaux scolaires

Comme chaque année des conventions sont passées entre l'école et la municipalité quant à l'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire.

Mme ALONSO demande si les enseignants ont l'autorisation de venir pendant les périodes de vacances pour préparer leur classe. Monsieur le maire répond qu'il fait une dérogation pour la pré-rentree mais qu'en temps normal les enseignants ne sont pas sensés être présents sur les périodes de vacances et jours fériés. Il précise avoir une certaine souplesse pour le bon fonctionnement de l'école, toutefois il est nécessaire qu'un personnel municipal soit présent et la venue anticipée.

II) Communication

Le directeur souligne l'importance de la communication entre tous les partenaires. Elle est un élément essentiel et indispensable de la cohésion entre les acteurs d'un établissement scolaire.

Parents/Enseignants

Chaque enseignant a présenté l'organisation de sa classe aux parents lors d'une réunion d'information (au cours du mois de septembre). Au-delà des réunions collectives, chaque enseignant communique par le biais d'un cahier de liaison avec les familles. Une vigilance particulière est demandée aux familles quant à la prise d'information. Ce cahier doit-être quotidiennement consulté.

Chaque enseignant de l'école peut être amené à rencontrer des parents en particulier, sur son initiative ou bien celle de la famille. Ces rencontres se font sur rendez-vous.

Parents/Direction

Le Directeur rappelle qu'il se rend disponible dans la mesure du possible afin de répondre à chaque parent en faisant la demande. Il est joignable par mail et par téléphone. Ne pas hésiter à laisser un message.

Devant chaque entrée un panneau d'affichage est utilisé pour indiquer les informations importantes pouvant concerner toutes les familles. Il est mis à jour régulièrement.

Parents/Mairie

Pour toute question en relation avec la municipalité ou les activités périscolaires (cantine, garderie, ...) un mail et un numéro sont à la disposition des parents. Le lien est fait entre les enseignants et les agents municipaux cependant il est conseillé aux familles de s'adresser aux services concernés pour plus de précisions.

III) Projets et vie de l'école

Axes généraux

Le projet d'école 2020-2024 a été conçu lorsque l'école dépendait de la circonscription de Blaye et dont le collège de secteur n'était pas celui de Marsas. Il est toujours d'actualité et va être remplacé par un nouveau projet cette année ou l'année prochaine. Le Directeur a fait la demande de report de l'écriture du projet d'école à l'an prochain pour le faire coïncider avec l'évaluation d'école prévue l'année prochaine. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Le nouveau projet d'école sera présenté au conseil d'école après validation par l'inspectrice.

Le projet actuel s'articule autour de 3 axes principaux :

Axe n°1 : Des outils communs pour l'apprentissage des savoirs fondamentaux.

Axe n°2 : Former des citoyens responsables

Axe n°3 : Parcours artistique et culturel.

c) Projets de classe en lien avec le projet d'école

De nombreux projets ont vu ou verront le jour cette année. Ils sont en lien avec le projet de d'école ou un projet de classe.

Grande Lessive (exposition le jeudi 17 octobre sur le thème « pareil, pas pareil »)

CROSS (prévu le dernier vendredi de la première période, il a été repoussé au vendredi 8 novembre)

Chants d'Halloween proposés aux familles le 18 octobre.

Les maternelles ont un projet « tour du monde », chaque période est l'occasion d'étudier un nouveau continent à travers des lectures, des chants, de la cuisine.

Les CP et CE1 prévoient une classe de découverte en Auvergne. Cette sortie est prévue la semaine du 10 au 13 juin 2025.

Des réunions d'information spécifiques sont prévues.

Les élèves de maternelle et CP assisteront à un spectacle vivant et interactif « de Noël » le 16 décembre à la salle des fêtes.

Marché de Noël : les classes confectionneront quelques dégustations culinaires ou décorations de saison qui seront proposées à la vente lors du marché de Noël le 30 novembre.

Chorale de Noël : le vendredi 20 décembre les parents seront accueillis pour écouter quelques chants collectifs.

Les petits champions de la lecture : Comme chaque année les classes de CM1 et CM2 participeront à cet évènement dont la finale se déroulera le 26 janvier 2025 lors de la nuit de la lecture.

Les CP iront à la boulangerie pour « faire leur pain ».

Les CE1 font vivre le potager devant leur classe. Un pique-nique « zéro déchets » est prévu en fin d'année.

Le lundi 7 avril est prévue l'exposition des 100 jours d'école dans la salle des Halles en fin de journée.

Cross des CE1-CE2 et Carnaval : vendredi 18 avril

Le parcours du cœur : demi-journée pour promouvoir la santé à travers l'activité physique régulière. Des ateliers autour des gestes de premiers secours et du danger des écrans sont menés à cette occasion.

Classe EMILE : une action commune aux classes élémentaires est proposée à la fin de chaque période autour d'une thématique liée à la pratique de l'anglais et la culture associée.

Natation : Les élèves de CP et CM2 prévoient des séances de natation lors de la dernière période à la piscine de Galgon.

Une sortie vélo est également envisagée à la fin de l'année.

Une formation aux premiers secours sera proposée aux élèves de cycle 3. Celle-ci sera menée par les pompiers et financée par la municipalité.

La municipalité financera également l'intervention de « Génération Numérique » pour une action de sensibilisation autour des dangers du numérique. Cela concernera les élèves du CE2 au CM2. L'intervention aura lieu le 13 décembre.

Les CM2 feront la traditionnelle visite du collège et la remise des diplômes de fin d'élémentaire.

d) Évaluation d'école et démarche « Notre école faisons là ensemble »

L'année prochaine notre école sera engagée dans le dispositif d'évaluation d'école. Ce dernier doit permettre à tous les acteurs de réfléchir aux pratiques actuelles, d'identifier les points forts et les axes d'amélioration pour notre établissement. C'est une démarche collective qui a pour but d'améliorer les conditions d'apprentissages des élèves et le climat scolaire global au sein de l'école. L'évaluation s'appuie sur une auto-analyse de tous les acteurs, élèves, enseignants, familles, municipalité, partenaires et l'avis d'un groupe d'évaluateurs. A l'issue de l'évaluation, des axes d'améliorations seront mis en avant pour nous permettre d'atteindre les objectifs fixés.

L'analyse faite lors de cette évaluation devrait nous permettre de fixer également des objectifs pour le projet d'école. C'est pourquoi il semble judicieux de les réaliser dans cet ordre.

e) Accueil périscolaire / association de parents d'élèves

L'association AER participe activement à la réalisation des projets de classe à travers leur financement. Plusieurs actions seront menées au cours de l'année. Elle communiquera sur les actions menées et la mairie diffusera l'information.

IV) Parcours de l'élève

Dispositifs d'aide (pôle ressources, RASED...)

Dans l'école nous avons la chance d'avoir un réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté : le RASED

Mme LYS enseignante spécialisée et Mme GASARD sont rattachées au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. La mission principale est de celui-ci est de contribuer à la prévention et la remédiation de la difficulté scolaire, ceci en relation avec les enseignants et les parents.

L'équipe du RASED est en principe constituée d'un psychologue scolaire et de deux enseignants spécialisés : un maître E, qui prend en charge des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, en particulier en lecture, prioritairement au CP et au CE1, et un maître G (rééducateur), qui prend en charge des élèves ayant des difficultés d'adaptation ou de comportement, plutôt en maternelle.

Les enseignants spécialisés proposent des prises en charge hebdomadaires en petit groupe, le psychologue fait des observations en classe, des bilans individuels, reçoit les parents, participe aux équipes éducatives, fait le lien avec les structures extérieures mais ne fait pas de prise en charge thérapeutique.

Cette année, le RASED de Peujard compte deux postes, un de psychologue et un de maître G. En ce qui concerne l'école de Laruscade, plusieurs groupes seront pris en charge cette année par Mme Lys (en maternelle). Mme LYS interviendra également auprès d'un élève d'élémentaire.

Les membres du RASED interviennent régulièrement lors des équipes éducatives.

Question des Représentants des parents d'élèves

Mme ROBERT demande s'il est possible d'envoyer un mail aux familles afin de les prévenir de la tenue du conseil d'école et ainsi leur permettre de poser des questions par l'intermédiaire des représentants des parents d'élèves. Le directeur se chargera de cette information pour les prochains conseils d'école.

Conclusion :

Monsieur ALCALA souhaite conclure ce premier CE de l'année 2024-2025 par des remerciements. M ALCALA remercie tous ses collègues, l'équipe municipale ainsi que tous les agents municipaux qui travaillent au quotidien dans le l'école pour leur investissement au quotidien.

M ALCALA remercie l'assemblée de son implication.

La séance est levée.

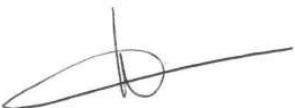
Fin du conseil d'école : 19h27

Prochain conseil d'école aura lieu le : **18/03/2025**

Fait à ...Laruscade..... le ...12/11/2024.....

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole

G. ALCALA



La Secrétaire de séance :

Mme ALONSO